

L'intégrale



Économie Sociologie Histoire du monde contemporain

Sous la direction de Catherine Fenet et Isabelle Waquet

DUNOD



Ressources numériques. Comment y accéder ?

Pour aller plus loin et mettre toutes les chances de votre côté pour réussir l'examen, des compléments sont disponibles sur le site www.dunod.com/EAN/9782100880447

Connectez-vous à la page de l'ouvrage (grâce aux menus déroulants, ou en saisissant le titre, l'auteur ou l'ISBN dans le champ de recherche de la page d'accueil). Sur la page de l'ouvrage, cliquez sur le logo « Les + en ligne ».



Direction artistique : Nicolas WIEL

Couverture : Hokus Pokus Créations

© Dunod, 2026

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-089776-6

Avant-propos

Ce manuel est conforme au programme officiel 2021 de l'enseignement d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain (ESH), en classe préparatoire économique et commerciale, voie générale ECG. Il couvre l'intégralité du programme des première et deuxième années.

Son objectif est triple :

- présenter et expliquer les thèmes des programmes de première et deuxième années de façon claire et rigoureuse tout en accordant une place importante aux analyses économiques et sociologiques les plus récentes et aux débats contemporains ;
- conduire progressivement les étudiants à la préparation des concours des Écoles de management, en particulier à la dissertation dont les sujets portent aussi bien sur le programme de première année que sur le programme de deuxième année ;
- donner aux étudiants une solide culture économique, sociologique et historique, nécessaire à la réussite des concours et de la vie professionnelle.

Chaque chapitre du programme d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain comporte les objectifs du chapitre, les notions à retenir et une introduction posant les problématiques du chapitre. Une synthèse, des QCM corrigés et des entraînements aux épreuves écrites et orales du concours concluent chaque chapitre. À la fin de l'ouvrage, vous trouverez les corrigés des entraînements ainsi que des sujets d'annales corrigés, un lexique et un index.

Chaque chapitre développe les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique (notamment de la microéconomie et de la macroéconomie) et de l'analyse sociologique.

Nous souhaitons aux étudiants de prendre plaisir à découvrir ces programmes qui traitent des grands enjeux du monde contemporain. Une solide culture économique, sociologique et historique est indispensable aux étudiants et aux futurs cadres pour prendre des décisions efficaces dans un environnement mondialisé.

Catherine Fenet, Isabelle Waquet

Les auteurs

Aomar Aoulmi

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classes préparatoire économique et sociale à l'institution Notre-dame-de-Sainte-Croix (Neuilly-sur-Seine).

Alain Combes

Agrégé de Sciences sociales, Professeur honoraire en classe préparatoire au lycée Ampère (ECG) et au lycée Saint-Marc (khâgne B/L) à Lyon.

Philippe Dalpra

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Courbet (Belfort).

Xavier Enselman

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Henri IV (Paris).

Catherine Fenet

Agrégée de Sciences sociales, Professeure honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris), Présidente fondatrice d'Objectif Sup.

Sarah Fleury-Molho

Agrégée de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur des Fossés).

Jérôme Gautié

Agrégé de Sciences sociales et d'Économie, Professeur d'économie à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Damien Heurtevent

Agrégé de Sciences économiques et sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Chateaubriand (Rennes).

Marc Pallud

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Claude Monet (Paris).

Dominique Plihon

Agrégé des Universités, Professeur émérite de Sciences économiques à l'Université Sorbonne Paris-Nord.

Monique Servanin

Agrégée de Sciences sociales, Professeur honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur-des-Fossés).

Nicolas Thibault

Agrégé de sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire B/L au lycée Janson de Sailly (Paris).

Charlotte Vernet-Habasque

Agrégée de Sciences économiques et sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée militaire de Saint-Cyr (Saint-Cyr-L'école).

Jérôme Villion

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

Isabelle Waquet

Agrégée de Sciences sociales, Professeure honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

Table des matières

Avant-propos	III
Les auteurs	IV
Réussir les concours	X

Partie 1

Les fondements de l'économie et de la sociologie

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie	3
Entraînements	24
2. La monnaie et le financement de l'économie	26
Entraînements	44
3. Les grands courants de la pensée économique depuis le ^{xvi} ^e siècle	46
Entraînements	64
4. L'équilibre micro-économique du producteur et du consommateur	66
Entraînements	85
5. L'offre, la demande et l'équilibre du marché en concurrence pure et parfaite	87
Entraînements	101
6. Les défaillances du marché	103
Entraînements	115
7. Les grands courants de l'analyse sociologique depuis le ^{xix} ^e siècle	118
Entraînements	134
8. La pluralité des méthodes sociologiques	136
Entraînements	149

Partie 2

Croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours

9. La croissance économique	153
Entraînements	170
10. Inégalités et stratégies de développement	172
Entraînements	190
11. La soutenabilité de la croissance et du développement	192
Entraînements	209
12. Les transformations des structures économiques et financières	211
Entraînements	225
13. Mobilité sociale et transformations des structures sociales	227
Entraînements	251
14. Transformations démographiques et évolution des modes de vie	253
Entraînements	271
15. Les transformations de l'entreprise et de sa gouvernance depuis le XIX^e siècle	273
Entraînements	290
16. Concurrence imparfaite et stratégies des firmes en concurrence imparfaite	292
Entraînements	307
17. Éléments de sociologie du travail et des organisations	309
Entraînements	324

Partie 3

La mondialisation économique et financière

18. L'ouverture des économies depuis le ^{xix}^e siècle : évolution et acteurs	329
Entraînements	344
19. L'analyse économique des échanges internationaux	346
Entraînements	360
20. Régionalisation, gouvernance et régulations internationales	362
Entraînements	375
21. Balance des paiements, taux de change et systèmes de changes	377
Entraînements	390
22. L'évolution du système monétaire international	392
Entraînements	409
23. Constitution et fonctionnement du marché mondial des capitaux	411
Entraînements	427
24. La dynamique de la construction européenne	429
Entraînements	440
25. L'Europe économique, monétaire et sociale	442
Entraînements	464

Partie 4

Déséquilibres, régulation et action publique

26. Évolution des prix et inflation	469
Entraînements	481
27. Le chômage	483
Entraînements	502
28. L'équilibre macroéconomique à travers les modèles : IS-LM/IS-LM-BP/OGDG	504
Entraînements	522
29. Fluctuations économiques et politiques de régulation des cycles	524
Entraînements	554
30. Politiques structurelles et interventions de l'État face aux défaillances de marché	556
Entraînements	574
31. Les contraintes auxquelles se heurtent les politiques économiques	576
Entraînements	592
32. Justice sociale et légitimation de l'intervention publique	595
Entraînements	608
33. Les politiques de lutte contre les inégalités	610
Entraînements	625
34. État-providence et protection sociale	627
Entraînements	642

Partie 5

Méthodologie et corrigés des sujets

35. L'épreuve de dissertation	646
36. Les épreuves orales	652
37. Liste des sujets d'écrit corrigés	654
38. Corrigés des sujets d'écrit	658
39. Liste des sujets d'oral corrigés	752
40. Corrigés des sujets d'oral	753
41. Corrigés des questions de micro et macro	761
42. Corrigés des QCM	763
43. Sujets d'annales corrigés 2023-2025	764
 Lexique	 814
Index des notions	840
Index des auteurs	846

Réussir les concours

1 L'organisation du travail au cours de l'année

A. Bien connaître le cours

1. S'organiser efficacement

L'assimilation du cours d'économie, de sociologie et d'histoire du monde contemporain (ESH) et d'économie approfondie (EA) exige des **connaissances précises et solides**.

À retenir

Une année courte

Le temps de préparation aux concours est très court. Les cours se terminent généralement avant les vacances de printemps : il faut compter environ 26 ou 24 semaines en tenant compte des éventuels concours blancs. Or, le programme est très important et couvre les deux années de préparation. Aux concours, les sujets posés peuvent porter sur les quatre modules du programme, y compris les connaissances de micro/macro.

Il faut connaître les cours de micro et de macro-économie, les **théories économiques et les analyses sociologiques** ainsi que les grands faits qui ont marqué l'histoire du monde contemporain, sans oublier de mémoriser les données chiffrées permettant de donner les ordres de grandeurs (rythmes de croissance du PIB, montant des déficits publics, chiffres sur le chômage par exemple). Ces ordres de grandeur ne doivent pas concerner uniquement la France mais aussi les autres pays pour pouvoir faire des comparaisons significatives.

Les épreuves écrites et orales des concours exigent des **capacités d'analyse et de synthèse, des qualités de rédaction**. Il faut, à la fois, très bien connaître le cours, être capable d'analyser les sujets posés, écrire de façon correcte.

Soignez la préparation de vos colles : c'est un moment privilégié pour apprendre le cours et comprendre les analyses.

2. Confectionner des fiches récapitulatives

Il est donc très important de **travailler régulièrement** en confectionnant sur chaque sujet traité, sur chaque question traitée, sur chaque livre ou article lu, **des fiches récapitulatives**.

Ces fiches doivent d'abord résumer le cours car, à raison de 8 heures d'ESH par semaine, les notes que vous prenez pendant les cours vont rapidement devenir volumineuses. Au moment de réviser, il sera plus aisé de relire vos fiches plutôt que tout votre cours.

Il faut aussi réaliser des **fiches sur des points précis** : biographie, idées, ouvrages importants des principaux auteurs économiques et sociologiques, théories (par exemple théorie ricardienne du commerce international), analyses de micro et de macro-économie (droite IS par exemple), chiffres importants, sujets d'actualité, livres lus au cours de l'année.

Travailler **régulièrement** sans prendre de retard, de façon intelligente, c'est la seule façon d'être prêt pour le mois de mai et de maîtriser tout le programme.

Il est aussi fortement conseillé de **travailler en groupes** : révisez à plusieurs, interrogez-vous, cherchez des plans ensemble, échangez vos fiches de lecture.

3. Utiliser le cours de votre professeur et des ouvrages complémentaires

Vous devez d'abord travailler le cours de votre professeur à l'aide de vos notes. Mais il faut compléter ce cours avec un **manuel**, faire des lectures complémentaires et consulter la presse (*Le Monde*, *Les Échos*, etc.). C'est indispensable aussi bien pour l'épreuve d'ESH que pour les épreuves d'entretien.

Plus vous lisez, plus vous élargirez votre culture économique, plus vous maîtriserez les problématiques, mieux vous rédigerez. **La culture économique, la capacité de réflexion personnelle, la clarté du style font la différence aux concours.**

Vous trouverez dans ce manuel des livres de référence sur chaque chapitre traité. Lisez-en quelques-uns et faites une fiche dessus.

B. Réviser

Voici quelques conseils pour bien réviser.

Commencer vos révisions dès les vacances d'hiver

À retenir

La réussite aux concours dépend de la qualité de vos révisions

La parfaite connaissance des cours contenus dans les quatre modules doit être votre premier travail.

Les chapitres de micro et de macro-économie font partie intégrante du cours d'ESH et permettent de mieux comprendre les théories économiques. Or, vous ne pouvez réussir l'épreuve de dissertation aux concours sans de solides connaissances théoriques.

Le programme est très dense et porte sur les deux années de classe préparatoire. Il est préférable de commencer les révisions dès les vacances d'hiver.

À cette époque, vous avez déjà vu plus de la moitié du programme de deuxième année. Vous pouvez donc commencer à revoir les chapitres déjà traités.

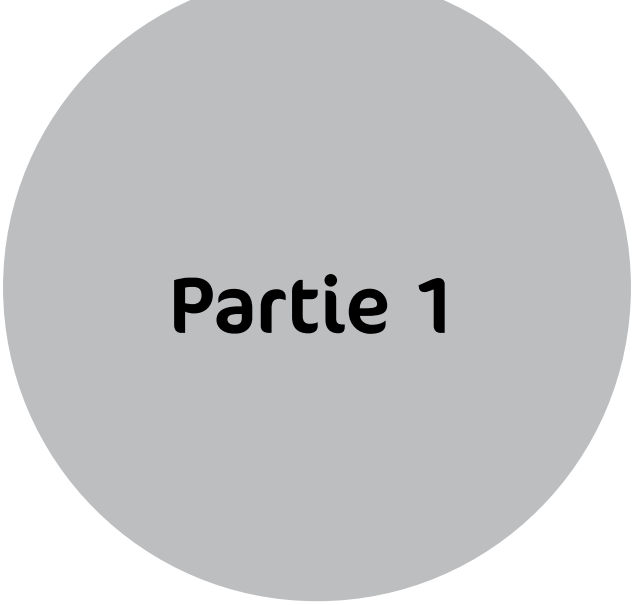
Avant de commencer, vous devez :

- Classer votre cours, les fiches réalisées, les dissertations, les contrôles et leurs corrigés.
- Établir un programme de travail précis, jour par jour, en indiquant les plages horaires consacrées à l'ESH et les chapitres à réviser.

Pour des révisions efficaces

- Travailler régulièrement et tous les jours l'ESH. Ne faire aucune impasse (pas d'impasse sur la micro, la macro, la comptabilité nationale).

- Avoir toujours présent à l'esprit qu'une bonne dissertation comprend des faits économiques, une dimension historique, de l'analyse et de la théorie.
- Revoir les dissertations, les contrôles et les corrigés.
- Faites des **plans rapides** et recherchez les **problématiques** sur des sujets variés.
- **Travailler à plusieurs**, interrogez-vous, posez-vous des questions.



Partie 1

Les fondements de l'économie et de la sociologie

- 1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie**
- 2. La monnaie et le financement de l'économie**
- 3. Les grands courants de la pensée économique depuis le xvi^e siècle**
- 4. L'équilibre micro-économique du producteur et du consommateur**
- 5. L'offre, la demande et l'équilibre du marché en concurrence pure et parfaite**
- 6. Les défaillances du marché**
- 7. Les grands courants de l'analyse sociologique depuis le xix^e siècle**
- 8. La pluralité des méthodes sociologiques**

Objectifs généraux

- Présentation des bases et des méthodes essentielles de l'économie (de la micro-économie notamment) et de la sociologie.
- Introduction aux concepts fondamentaux de l'économie et de la sociologie et aux modes de raisonnement de ces deux disciplines.
- Histoire de la pensée économique et sociologique.

Structure du module

- **Les fondements de l'économie (chapitres 1, 2, 3) :** étude du cadre général des activités économiques, des caractéristiques des différents acteurs, des formes et des fonctions de la monnaie et histoire de la pensée économique pour éclairer les enjeux économiques contemporains.
- **Les comportements des agents et le fonctionnement du marché (chapitres 4, 5, 6) :** concepts essentiels à la démarche micro-économique, décisions du producteur et du consommateur, équilibre partiel, équilibre général, défaillances du marché.
- **Les fondements de la sociologie (chapitres 7, 8) :** étude des concepts et des méthodes multiples de la sociologie à travers le thème « individu et société » à la connaissance du social.

Objectifs

- Comprendre les grands principes de la comptabilité nationale.
- Connaître les principaux secteurs institutionnels et les agrégats.
- Comprendre l'équilibre emplois-ressources.
- Montrer comment les acteurs interagissent au sein de l'économie.

Notions

Comptabilité nationale, secteurs institutionnels, agrégats, production marchande/non marchande, consommation, épargne, investissement, équilibre emplois-ressources, répartition primaire/secondaire, TES, circuit économique, interdépendance des agents économiques.

L'activité économique est le résultat de multiples décisions prises par des millions d'individus : ménages qui consomment, entreprises qui produisent, pouvoirs publics qui prélèvent des impôts, financent les services publics et redistribuent les revenus.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France met en place un système de comptabilité nationale dont l'objectif est de représenter l'activité économique de façon synthétique et de chiffrer les flux circulant entre les acteurs économiques pour mieux connaître la vie économique, effectuer des prévisions et mener des politiques économiques. Elle adopte ensuite, en 1976, le SCN (système de comptabilité nationale) établi par l'ONU puis le SEC (système européen comptable), adapté du SCN.

Les comptes nationaux regroupent les acteurs en secteurs institutionnels selon leur fonction. Par exemple, la fonction principale des ménages est la consommation. Ces secteurs effectuent des opérations classées selon une logique de circuit : production de biens et de services, répartition de la richesse créée, dépenses en biens de consommation et en biens de production.

À partir de ces opérations, il est possible de calculer les grands agrégats de l'économie nationale, comme le PIB (produit intérieur brut), et d'analyser l'activité économique du pays sur une période donnée.

Qu'est-ce que la comptabilité nationale ?

- La comptabilité nationale est une **représentation synthétique et chiffrée de l'activité économique nationale dans un cadre comptable rigoureux**.
- Elle classe les acteurs de la vie économique en **secteurs institutionnels**, qui sont, d'après l'INSEE « des ensembles considérés comme pertinents », « ayant des comportements économiques similaires », et « caractérisés par leurs fonctions principales et la nature de leur activité ».
- Ces secteurs sont des **centres de décision** situés sur le territoire économique national (la métropole plus les départements d'Outre-mer) ce qui permet de distinguer les **unités résidentes** (ménages ayant leur domicile principal en France et entreprises installées en France) des **unités non-résidentes**.
- La comptabilité nationale décrit l'activité économique sous la forme d'un circuit et distingue **trois actes économiques fondamentaux : la production, la répartition, la dépense**.
- La **production** est la création de biens et de services.
- La **répartition** consiste à verser des revenus primaires, rémunérant la participation à la production : les revenus du travail (salaires), les revenus du capital (dividendes, loyers, intérêts) et les revenus mixtes (rémunération du capital et du travail des entrepreneurs individuels, des indépendants). La distribution de ces revenus est modifiée par les impôts et les cotisations sociales prélevés par les administrations publiques et par les prestations sociales versées aux ménages.
- Le **revenu disponible** (revenus primaires – prélèvements obligatoires + prestations sociales) est affecté aux dépenses de consommation et à l'épargne qui finance les dépenses d'investissement.
- Les **dépenses totales** des secteurs institutionnels sont rarement égales à leurs revenus. Les agents dont l'épargne est supérieure à l'investissement peuvent prêter à ceux dont l'épargne est inférieure à l'investissement.
- Les secteurs institutionnels effectuent des opérations économiques et financières qui les relient les uns aux autres et les rendent **interdépendants**.
- Ces opérations sont enregistrées dans des comptes comportant une colonne emploi et une colonne ressource selon une **logique d'équilibre** : toute opération a une contrepartie. Les salaires versés aux ménages par les entreprises sont un emploi (une dépense) pour les entreprises et une ressource (un revenu) pour les ménages. Le montant de ces deux opérations est identique.
- À partir de ces flux, en les agrégeant, la comptabilité nationale définit des **agrégats** comme le produit intérieur brut.
- La comptabilité nationale est un outil riche et pertinent pour décrire et analyser la vie économique même s'il n'est pas exempt de critiques.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

1 Fonctions et ressources des secteurs institutionnels

A. Les secteurs institutionnels se caractérisent par leurs fonctions et leurs ressources

La comptabilité nationale classe les acteurs économiques en cinq secteurs institutionnels définis par leur fonction principale et leurs ressources. Il s'agit des sociétés non financières (SNF), des sociétés financières (SF), des administrations publiques (APU), des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et du reste du monde.

Tableau 1.1 – Les secteurs institutionnels : fonctions et ressources

Secteurs institutionnels	Définition	Fonction	Ressources
Sociétés non financières (SNF)	Entreprises à l'exception des entreprises individuelles	Production de biens et services marchands	Vente de la production
Sociétés financières (SF)	Banques, sociétés d'investissement, assurances	Production de services financiers. Banques : financement de l'activité économique Assurances : mutualisation des risques	Banques : dépôts collectés, intérêts et titres émis. Assurances : primes contractuelles
Administrations publiques (APU)	État, collectivités territoriales, organismes de protection sociale	Production de services non marchands	Prélèvements obligatoires : impôts et cotisations sociales
Ménages	Ménages ordinaires (familles), ménages collectifs (maisons de retraite, etc.), entrepreneurs individuels	Consommation. Production de biens et services marchands pour les entrepreneurs individuels	Revenus primaires et prestations sociales. Vente de la production
ISBLSM¹	Partis politiques, syndicats, associations, congrégations religieuses, clubs de sport, etc.	Production de services non marchands pour les ménages	Contributions volontaires des ménages. Subventions
Reste du monde	Ce secteur institutionnel permet d'enregistrer les opérations entre les résidents et les non-résidents		

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages

B. Les ménages, les sociétés non financières et les administrations publiques

1. La consommation est la fonction principale des ménages

- **La consommation effective des ménages représente, en 2019, 69 % du PIB.**

Selon l'INSEE, un ménage désigne « l'ensemble des individus occupant le même logement sans que ces individus aient nécessairement des liens de parenté ». Leur fonction principale est la consommation, définie comme l'utilisation de biens et de services pour satisfaire les besoins. L'INSEE mesure la consommation des ménages par la consommation effective qui comprend les **dépenses de consommation** (les consommations payées par les ménages) et la **consommation individualisable des administrations**. En plus de leurs dépenses de consommation, les ménages utilisent des services produits par les administrations. Ces services, non marchands, non vendus sur un marché, sont financés par la collectivité (par les impôts et les cotisations sociales) et fournis gratuitement aux ménages ou à un prix économiquement non significatif (inférieur aux coûts de production). Cette consommation, essentiellement des services de santé et d'éducation, est dite « individualisable » car ses bénéficiaires sont clairement identifiés.

Consommation effective des ménages = Dépenses de consommation
+ Consommation individualisable des administrations.

En 2019, la consommation effective des ménages s'élève à 1 668,2 milliards d'euros soit 69 % de la richesse créée mesurée par le PIB (produit intérieur brut) et les dépenses de consommation représentent 75,1 % de la consommation effective.

- **La structure de la consommation se transforme au cours du temps.**

À long terme, l'évolution de la consommation est révélatrice des mutations de nos sociétés. De 1960 à 2019, en France, la consommation des ménages a été multipliée par plus de quatre en volume et sa structure, mesurée par les coefficients budgétaires (part de la consommation de biens et de services classés selon leurs fonctions dans la consommation effective) s'est profondément transformée. Conformément aux analyses d'E. Engel (1857), un statisticien allemand, on assiste à une baisse des coefficients budgétaires de l'alimentation (de 27 % à 12,8 %), de l'habillement (de 10 % à 2,7 %) et de l'équipement du logement (de 7,7 % à 3,5 %) au profit du logement (de 9,6 % à 19,9 %), des transports et communications (9,3 % à 12,5 %), des loisirs et de la culture (5,8 % à 6 %). Le logement est aujourd'hui le premier poste des dépenses de consommation des ménages (26,5 % des dépenses de consommation). Les achats de services représentent 63 % de la consommation effective. Parmi ces services, il faut souligner la part croissante des services non marchands, 25 % de la consommation effective, qui reflète une demande accrue de santé et d'éducation.

Les mutations de la consommation depuis 50 ans sont le résultat de la croissance du pouvoir d'achat et le signe d'un progrès des conditions de vie. Elles traduisent aussi la tertiarisation croissante de la production.

À court terme, par son poids dans le PIB, la consommation des ménages est un élément déterminant du dynamisme de l'économie.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

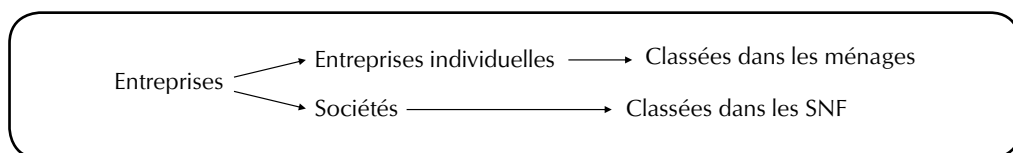
2. La production marchande est la fonction principale des sociétés non financières

• Les sociétés non financières produisent des biens et services marchands.

Les sociétés non financières (SNF) regroupent l'ensemble des sociétés ayant le statut d'entreprise. Elles utilisent des facteurs de production, le capital et le travail, pour produire des biens et services marchands, vendus sur un marché, dans le but de réaliser un profit. Les biens produits peuvent être des biens de production, des biens de consommations intermédiaires, incorporés dans de nouveaux produits, et des biens de consommation finale. Les services sont destinés à d'autres entreprises ou aux particuliers.

Les ressources des SNF proviennent de la vente de la production et d'éventuelles subventions versées par les administrations publiques.

Toutes les sociétés non financières sont des entreprises mais toutes les entreprises ne sont pas des sociétés non financières : environ 50 % des entreprises ne sont pas des sociétés mais des entreprises individuelles. Ces entreprises sont classées avec les ménages car leur patrimoine est confondu avec celui du ménage.



La part des SNF dans la production totale en 2019 est de 71 % et de 84,3 % dans la production marchande.

• Le système productif français est très concentré.

Au sens économique du terme, la notion d'entreprise est plus large que celle de SNF. Pour l'INSEE, l'entreprise est définie comme un regroupement économiquement pertinent d'unités légales c'est-à-dire d'entités juridiques, entreprises individuelles et sociétés, appartenant à un même groupe et ayant une autonomie de décision.

Selon cette définition, **l'INSEE classe les entreprises selon trois critères** : le nombre de salariés, le chiffre d'affaires et le montant du bilan (tout ce que possède l'entreprise). Les microentreprises ont souvent moins de 10 salariés, les PME (petites et moyennes entreprises) moins de 250 et les ETI (entreprises de taille intermédiaire) moins de 5 000. Les entreprises de plus de 5 000 salariés, ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1 500 millions d'euros et un bilan supérieur à 2 000 millions d'euros sont des grandes entreprises, presque toujours organisées en groupes. Un groupe est une entité économique formée par un ensemble de sociétés, contrôlées par une même société, la société « tête de groupe ».

Le tissu productif français (hors secteurs agricole et financier) est, en 2019, très concentré car les microentreprises, très nombreuses (96 % des entreprises), ont un poids faible dans l'activité économique : elles n'emploient que 19 % des salariés et ne créent que 20 % de la valeur ajoutée. Au contraire, les grandes entreprises, dont la part dans le total des entreprises est négligeable (257 sur 3,8 millions), ont un poids élevé dans l'activité économique (31 % de la valeur ajoutée). Il en est de même des PME et des ETI qui, ensemble, créent 49 % de la valeur ajoutée alors qu'elles ne représentent que 4 % du nombre d'entreprises.

3. Les administrations publiques (APU) produisent des services non marchands.

- **L'essentiel de la production non-marchande provient des APU.**

Les APU comprennent l'État, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale. Ces administrations produisent des services non-marchands, fournis gratuitement à la population ou à un prix économiquement non significatif c'est-à-dire inférieur aux coûts de production. Il peut s'agir, entre autres, de services de protection (police, armée), de santé, d'éducation, de loisirs comme les piscines municipales.

Ces services fournis par les APU représentent, en 2019, 10 % de la production totale, et 89 % de la production non marchande. Cependant, le poids de ces services non marchands dans la production totale est sous-estimé car évalué aux coûts de production et non aux prix du marché.

Pour bien mesurer le poids des APU dans l'économie française, il faut aussi s'intéresser aux **dépenses publiques** qui atteignent, en 2019, 1 347,8 milliards d'euros soit 55,6 % du PIB (12 % au début du xx^e siècle, 35 % en 1960) et qui comprennent, outre la fourniture de services non marchands, des investissements publics (construction de routes, d'établissements scolaires, d'hôpitaux, etc.) indispensables au bon fonctionnement de l'économie ainsi que des prestations sociales (46 % des dépenses publiques sont des prestations sociales comme les retraites).

- **Le rôle des APU s'est considérablement élargi depuis le xix^e siècle.**

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les fonctions des APU sont principalement des fonctions régaliennes (justice, armée, police). La crise de 1929, le développement de l'État-providence et l'influence des idées keynésiennes élargissent considérablement leur rôle.

On distingue trois grandes fonctions de l'État : l'allocation des ressources, la répartition des revenus, la stabilisation de l'activité.

La **fonction d'allocation des ressources** vise à remédier aux défaillances du marché. En effet, les externalités positives (comme les conséquences positives pour la collectivité des dépenses de recherche d'une entreprise) ou négatives (comme la pollution), les biens publics (comme l'éclairage public) ne sont pas pris en compte par le marché. Face à ces imperfections du marché, les pouvoirs publics doivent modifier l'allocation des ressources, par exemple, en produisant les biens ou les services non assurés par le marché.

La **fonction de répartition ou de redistribution des revenus** vise à réduire les inégalités en modifiant la répartition primaire des revenus (celle qui résulte de la participation des agents à la production) en distribuant des prestations sociales. Il s'agit de revenus d'assurance (retraites par exemple) financés par des cotisations sociales, et de revenus d'assistance comme le RSA (revenu de solidarité active) financés par les impôts.

La **fonction de stabilisation de l'activité** a pour objectif la lutte contre les déséquilibres macroéconomiques : récession ou dépression, inflation ou baisse des prix, chômage, déficit extérieur ou déficit public.

Dans certains domaines comme la santé et l'éducation, l'intervention des APU se justifie par l'existence d'externalités positives et par le souci de justice sociale. Non seulement, une population plus qualifiée, en meilleure santé est plus à même d'innover, mais encore, un système d'éducation et de santé uniquement privé crée d'importantes inégalités sociales.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

- **Les administrations publiques disposent de moyens financiers et législatifs.**

Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), 44,1 % du PIB en 2019, financent les dépenses publiques et peuvent contribuer à modifier le comportement des agents économiques (par exemple en les dissuadant d'adopter des comportements nocifs pour la santé). Les pouvoirs publics peuvent aussi agir par la voie législative en réglementant, par exemple, les normes de construction pour réduire les dépenses d'énergie et les émissions de CO₂.

- **Le budget de l'État permet aussi de mesurer l'action des administrations publiques.**

Le budget de l'État est voté tous les ans par le Parlement sous la forme d'une loi de finances qui autorise l'État à engager des dépenses et à prélever des impôts. Pour stabiliser l'activité économique, l'État peut augmenter ses dépenses pour relancer l'économie en période de récession ou de dépression ou les réduire pour lutter contre l'inflation.

Aujourd'hui la mondialisation des économies et le transfert de certaines compétences des États à des entités supranationales (politique monétaire dans les pays de l'Union européenne) limitent l'efficacité des décisions nationales.

C. Les autres secteurs institutionnels

Les **sociétés financières** produisent des **services financiers marchands** (7 % de la production marchande en 2019). Les **banques** financent l'activité économique en créant de la monnaie, en facilitant sa circulation, en prêtant aux agents qui en ont besoin. Leurs ressources proviennent des dépôts de leurs clients, des intérêts reçus en contrepartie des prêts accordés, des opérations effectuées sur le marché des capitaux. Les **sociétés d'assurance** mutualisent les risques des acteurs économiques. Elles se financent par des primes d'assurance versées par leurs clients.

Les **ISBLSM** (institutions sans but lucratif au service des ménages) comme les associations sportives, les syndicats, les partis politiques produisent des services non-marchands (11 % de la production non marchande en 2019). Elles se financent par les cotisations ou les contributions volontaires de leurs membres.

Le **reste du monde** enregistre toutes les opérations entre la Nation (la métropole et les départements d'outre-mer) et l'extérieur, entre les résidents et les non-résidents, qu'il s'agisse de biens et de services, de revenus, de transferts (dons, aides, etc.), de capitaux. Les **importations** correspondent aux achats par les résidents de biens et de services au reste du monde, aux non-résidents, et les **exportations** aux ventes des résidents à des non-résidents. En 2019, les importations de la Nation s'élèvent à 794,4 milliards d'euros et les exportations à 770,7 si bien que **le solde extérieur des biens et services est déficitaire pour 23,7 milliards**.

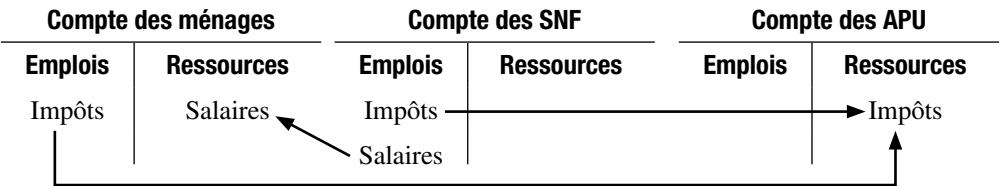
Depuis les années 1950, le taux d'ouverture – $[(\text{importations} + \text{exportations}) \div 2] \div \text{PIB}$ – qui mesure la dépendance de la France vis-à-vis de l'extérieur et son degré d'exposition à la concurrence extérieure a considérablement augmenté passant de 14 % à 32,2 % en 2019. En moyenne, aujourd'hui, un **tiers de la production** est concurrencé par l'extérieur.

2 Les comptes des secteurs institutionnels

A. Les comptes des secteurs institutionnels : équilibre comptable et logique de circuit

1. Les comptes des secteurs sont présentés en équilibre

Les comptes de chaque secteur institutionnel se présentent sous la forme d'un tableau à deux colonnes : à gauche, les emplois, à droite, les ressources. Les opérations sont enregistrées selon la règle de la partie double : toute opération est enregistrée deux fois, une fois en emplois, une fois en ressources. Par exemple, les salaires versés par une SNF aux ménages (un emploi pour les SNF, une ressource pour les ménages) ou les impôts versés par les ménages et les SNF aux APU (un emploi pour les ménages et les SNF, une ressource pour les APU).



Ce mode d'enregistrement a pour conséquence l'égalité du total des emplois et des ressources. Chaque compte est donc présenté en équilibre comptable.

2. Les opérations sont classées selon une logique de circuit

La comptabilité nationale représente l'activité économique comme un **circuit**.

La **production**, la création de biens et services, donne lieu à des opérations de **répartition** de la richesse créée par la distribution de revenus du travail et du capital en contrepartie de leur participation à la production. C'est la **répartition primaire** des revenus. En prélevant des impôts et des cotisations sociales, en versant des prestations sociales, les administrations publiques effectuent une nouvelle redistribution des revenus, la **répartition secondaire**. Les revenus obtenus par les acteurs sont ensuite **dépensés** ce qui permet d'acheter les biens et services produits.

Produire

Répartir

Dépenser

Les différentes opérations réalisées par les secteurs institutionnels sont classées en opérations sur la production, la répartition, la dépense.

Les opérations financières participent aussi à ce circuit, par exemple par des prêts aux secteurs dont les dépenses sont supérieures aux ressources.

B. Les comptes des secteurs institutionnels et leurs soldes

1. Les différentes opérations sont regroupées dans des comptes

On distingue six comptes pour chaque secteur institutionnel : le compte de production (P), le compte d'exploitation (E), le compte d'affectation des revenus primaires (R), le compte

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

de distribution secondaire des revenus (R), le compte d'utilisation du revenu (U), le compte de capital (C). La séquence de ces six comptes des secteurs institutionnels peut être mémorisée par le sigle PERRUC. Il faut ajouter un septième compte, le compte financier.

Pour chaque compte, on calcule un **solde**, différence entre les ressources et les emplois qui s'inscrit en emplois si les ressources sont supérieures aux emplois et en ressources si les emplois sont supérieurs aux ressources : chaque compte est équilibré. Ce solde est ensuite reporté dans le compte suivant. Par exemple, le revenu disponible brut, solde du compte de redistribution secondaire du revenu, vient en ressources du compte d'utilisation du revenu. Finalement, tous les comptes s'enchaînent les uns avec les autres.

Tableau 1.2 – Les comptes des secteurs institutionnels

Comptes	Opérations relatives à...	Solde
Compte de production (P)	... la production de biens et services	Valeur ajoutée : production – consommations intermédiaires
Compte d'exploitation (E)	... l'exploitation. Indique le partage de la valeur ajoutée entre les salariés, l'État et l'entreprise	Excédent brut d'exploitation ou profit d'exploitation des sociétés et revenus mixtes pour les entreprises individuelles
Compte d'affectation des revenus primaires (R)	... l'utilisation du revenu primaire. L'excédent brut d'exploitation permet de verser des dividendes, des intérêts, des loyers	Solde des revenus primaires bruts (avant impôts et cotisations sociales) mesurant tous les revenus bruts touchés par les secteurs
Compte de distribution secondaire du revenu (R)	... la prise en compte des cotisations sociales, des impôts et des prestations sociales	Revenu disponible brut : revenus primaires – prélèvements obligatoires + prestations sociales
Compte d'utilisation du revenu (U)	... l'utilisation du revenu disponible (la consommation pour les ménages)	Épargne brute : revenu disponible brut – consommation
Compte de capital (C)	... l'utilisation de l'épargne : formation brute de capital fixe ¹ (FBCF) variation des stocks, acquisition d'actifs divers	Capacité de financement si l'épargne est supérieure à son utilisation Besoin de financement dans le cas contraire
Compte financier	...aux flux financiers : hausse des dettes en cas de besoin de financement, des créances en cas de capacité de financement	Solde nul

¹ Formation brute de capital fixe : achat de biens de production

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

2. Les soldes des comptes permettent d'apprécier la situation économique des secteurs institutionnels

La valeur de la production ne permet pas de mesurer la contribution de chaque secteur à la richesse créée. Il est nécessaire de calculer leur **valeur ajoutée** (VA). Prenons un exemple. Soit une entreprise C qui produit des voitures. Elle a besoin d'acier, produit par une entreprise B qui a elle-même besoin de fer, produit par une entreprise A. Additionner la production des trois entreprises conduirait à compter plusieurs fois la valeur du fer et de l'acier (cf. tableau 1.3). Il faut donc additionner soit la valeur ajoutée par chaque entreprise (4 000 + 4 000 + 12 000) soit additionner les productions des trois entreprises (+ 32 000) et retirer la somme des consommations intermédiaires (– 12 000). Dans les deux cas, la valeur ajoutée de ces trois entreprises est de 20 000 euros.

Tableau 1.3 – Le calcul de la valeur ajoutée

	Entreprise A	Entreprise B	Entreprise C	Total
+ Valeur de la production	+ 4 000 €	+ 8 000 €	+ 20 000 €	+ 32 000 €
– Consommations intermédiaires		– 4 000 €	– 8 000 €	– 12 000 €
= Valeur ajoutée	= 4 000 €	= 4 000 €	= 12 000 €	= 20 000 €

En 2019, la valeur ajoutée des SNF est égale à 1 267,5 milliards d'euros soit **59 % de la valeur ajoutée totale aux prix de base** (hors impôts sur la production et des subventions) et de 1 402,7 milliards d'euros si on tient compte aussi des entreprises individuelles soit **65 %**.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est la différence entre la valeur ajoutée et toutes les dépenses d'exploitation, c'est-à-dire la rémunération des salariés, y compris les cotisations sociales, et les impôts sur la production nets de subventions. C'est le profit d'exploitation ou ce qui reste à l'entreprise après le paiement de ses charges d'exploitation. C'est aussi un indicateur du partage de la valeur ajoutée entre les salariés, les APU et les entreprises.

Le calcul du **revenu disponible brut** intéresse particulièrement les ménages. Il mesure le montant disponible pour consommer ou épargner.

L'épargne brute est la différence entre le revenu disponible brut et la consommation. Elle est égale à l'excédent brut d'exploitation pour les SNF et les SF car ces secteurs ne consomment pas.

La capacité (le besoin de financement) indique si l'épargne est supérieure (inférieure) à la formation brute de capital. Dans le cas d'un besoin de financement, le secteur doit emprunter aux autres secteurs ou à l'extérieur. En 2019, la capacité de financement des ménages (+ 67,4 milliards d'euros) est insuffisante pour financer les besoins de financement des autres secteurs. La Nation dégage un besoin de financement de 19,4 milliards égal à la capacité de financement du reste du monde.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

Tableau 1.4 – Le besoin de financement de la Nation en 2019

Soldes (milliards d'€)	SNF	SF	APU	Ménages	ISBLSM	Total	Reste du monde
Capacité (+) ou besoin de financement (–)	– 7,5	– 6,1	– 73,0	67,4	– 0,2	– 19,4	+ 19,4

Comptes de la Nation, 2020

C. Les ratios significatifs des secteurs institutionnels

1. Principaux ratios des sociétés non financières

Le **taux de marge** (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée ou EBE/VA) est un indicateur du profit brut des sociétés, donc de leurs performances. Il indique également le partage la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés (y compris les cotisations sociales) et l'EBE des SNF. En 2019, en France, la part des salaires dans la valeur ajoutée est de 64 % et celle des impôts sur la production nets de subventions de 2,7 %. Par conséquent, le taux de marge est égal à 33,3 % ce qui, historiquement, est un taux relativement élevé, mais au détriment de la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée.

Le **taux d'investissement** (formation brute de capital fixe/valeur ajoutée ou FBCF/VA) est très significatif. Il est de 24,5 % en 2019, en hausse par rapport aux années 2000. Si l'investissement augmente par rapport à la valeur ajoutée, c'est un signe de reprise de l'activité économique ou de modernisation par les entreprises de leurs équipements. Une augmentation du taux de marge n'entraîne pas automatiquement une augmentation du taux d'investissement. Si les anticipations sont défavorables, les entreprises préfèrent placer leur épargne sur les marchés financiers.

Le **taux d'autofinancement** (épargne brute/FBCF) est un indicateur du mode de financement de la FBCF des SF. Il est égal à 94,6 % en 2019 ce qui signifie que la quasi-totalité de la FBCF a été financée par les ressources propres des SNF. Une augmentation du taux d'autofinancement n'est pas toujours positive. Si l'investissement est faible, les entreprises n'ont pas de besoins de financement importants.

2. Principaux ratios des ménages

Le **taux d'épargne des ménages** (épargne brute/RDB) indique le partage en % du revenu disponible brut entre la consommation et l'épargne. Une augmentation du taux d'épargne peut être un signe d'anticipations pessimistes de la part des ménages et d'inquiétudes sur l'avenir. En 2019, le taux d'épargne est plutôt à la hausse : 15 % contre 13,9 % en 2013.

Le **taux d'épargne financière des ménages** est le rapport entre la capacité de financement des ménages et le revenu disponible brut (4,6 % en 2019). Il mesure la part du RDB qui reste aux ménages après leurs achats de logement.

3. Principaux ratios des administrations publiques

Pour analyser le poids de l'État dans l'économie, on peut utiliser le **taux de prélèvements obligatoires** (impôts plus cotisations sociales) égal au rapport entre les prélèvements obligatoires et le PIB. Ce taux est passé, en France, de 30,6 % en 1960 à 44,1 % en 2019. Les **dépenses publiques** représentent quant à elles 56,6 % du PIB en 2019.

Le **déficit public** correspond au besoin de financement des APU. Il s'élève à 73 milliards d'euros en 2019 (50,2 milliards en 2010) soit 3 % du PIB. Ce déficit est principalement dû aux administrations publiques centrales (85,9 milliards d'euros) alors que les organismes de Sécurité sociale dégagent, en 2019, une capacité de financement de 14,1 milliards.

La **dette publique**, ensemble des engagements financiers, sous forme d'emprunts, pris par les APU, est quant à elle de 2 380,1 milliards d'euros soit 98,1 % du PIB (20,8 % en 1980). En 2020, la crise sanitaire dégradera ces ratios.

3 Les agrégats et les opérations économiques de la Nation

A. Les agrégats : des indicateurs synthétiques de l'activité économique nationale

1. Le PIB est l'agrégat le plus utilisé

Les **agrégats** sont obtenus en effectuant la somme des opérations des secteurs institutionnels (agrégation).

La **production** mesure les biens et services créés par les résidents au cours d'une année. Elle est égale, en 2019, à 4 284,1 milliards d'euros aux prix de base, avant prise en compte des impôts sur la production nets de subventions. Les impôts sur la production sont répercutés à la hausse dans les prix des produits tandis que les subventions permettent de baisser les prix. 82 % de la production est marchande et 11 % non marchande. 7 % concerne la production pour emploi final propre, conservée par le producteur.

Mais, **pour mesurer la création de richesses**, il est préférable d'utiliser le **PIB**.

Le **PIB** est égal à la somme des valeurs ajoutées (pour éviter de compter plusieurs fois les mêmes produits) créées par les secteurs institutionnels. Il est évalué aux prix du marché (prix auxquels les produits sont vendus), 2 425,7 milliards d'euros en France en 2019, et permet des comparaisons internationales. **Produit** signifie que les biens et services marchands et non marchands sont comptabilisés, **intérieur** que les productions sont effectuées par des résidents quelle que soit leur nationalité, **brut** que l'amortissement (l'usure) du capital n'est pas pris en compte. **On peut le calculer de trois façons différentes.**

- **Par l'approche de la production** : le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées aux prix de base (2 157,1 milliards) plus les impôts sur la production nets de subventions (268,6 milliards).
- **Par l'approche de la demande** : le PIB est égal à la consommation finale (1 863,5 milliards) plus la formation brute de capital fixe (573,1 milliards), plus les variations de stocks (12,8 milliards), plus les exportations de biens et de services (770,7 milliards) moins les importations (794,4).

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

- **Par l'approche des revenus** : le PIB est égal à la somme des revenus distribués soit la rémunération des salariés (1 242,9 milliards), celles des entreprises, excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut (846,5 milliards), plus les impôts sur la production et les importations nets des subventions (336,3 milliards).

On retrouve ici la notion de **circuit** : la production donne lieu à une distribution de revenus permettant de dépenser.

2. Il existe d'autres agrégats

Le **revenu national brut (RNB)** est égal à la somme des revenus primaires reçus par les unités résidentes. Pour passer du PIB au RNB, il faut tenir compte des revenus, des subventions, des impôts sur la production et les importations versés ou reçus par le reste du monde, soit 50,3 milliards d'euros en 2019. Le revenu national brut est donc, en 2019, de 2 476 milliards (2 425,7 + 50,3).

Le **revenu national disponible brut (RNDB)** est égal au RNB y compris les transferts versés ou reçus par le reste du monde comme les cotisations sociales et les prestations sociales soit – 46,4 milliards en 2019. Le revenu disponible brut est donc de 2 429,6 milliards d'euros (2 476 – 46,4). C'est le revenu disponible pour la consommation et l'épargne. Si la Nation n'entretenait pas de relations avec l'extérieur, le RNB et le RNDB seraient égaux au PIB.

Il est aussi possible de calculer des agrégats comme la consommation finale, la FBCF, la capacité ou le besoin de financement.

3. Il faut tenir compte des grandeurs réelles

Les agrégats et toutes les opérations réalisées par les secteurs institutionnels sont évalués aux prix du marché, aux prix courants ou en valeur. Mais pour apprécier la croissance, il faut évaluer ces indicateurs à leur valeur réelle, en volume ou à prix constants. Il faut donc les déflater de l'évolution des prix (les ramener à leur valeur réelle) mesurée par les indices de prix (moyennes pondérées des prix des biens et de services jugés représentatifs). Un indicateur en volume est égal à :

(Valeur de l'indicateur à prix courants/indice des prix) × 100.

En 2019, sur une base 100 en 2018, l'indice des prix du PIB est de 101,2 ce qui signifie que les prix des biens et services inclus dans le PIB ont augmenté en moyenne de 1,2 %.

Le produit intérieur brut est publié en valeur, à prix courants et en volume, aux prix de l'année précédente. **C'est l'évolution en volume (c'est-à-dire hors effet de prix) qui mesure la croissance économique.** En 2019, le PIB augmente de 2,8 % à prix courants et de 1,5 % en volume.

B. Les opérations sur biens et services et l'équilibre emplois-ressources

1. Les ressources en biens et services sont égales aux emplois

La production mesurée par le PIB, défini comme la somme des valeurs ajoutées, est une **ressource** pour la Nation. À cette ressource, s'ajoutent les achats de biens et services au reste du monde, les importations. Les **importations** sont donc aussi une ressource pour l'économie nationale. **Le PIB plus les importations sont les ressources de la Nation.**

Ces biens et services produits et importés sont achetés par les résidents et les non-résidents par le biais des exportations. Ce sont les **emplois** qui comprennent la consommation finale

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

(consommation effective des ménages plus consommation collective des APU), la formation brute de capital fixe et les exportations de biens et services. On peut aussi distinguer la **demande intérieure** (la consommation finale et la FBCF) et la **demande extérieure** (les exportations).

Les ressources correspondent à l'offre de biens et services sur le territoire, les emplois à la demande. Par construction comptable, les ressources sont égales aux emplois. Quand un bien de consommation est produit sur le territoire national ou à l'extérieur, sa valeur ajoutée est comprise dans le PIB ou dans les importations. Quand ce bien est acheté par un ménage, sa valeur est incluse dans la consommation. L'équilibre entre les emplois et les ressources n'exclut évidemment pas l'existence de déséquilibres : les agents peuvent avoir trop ou pas assez produit. C'est la variation des stocks (différence entre la production réalisée et la production vendue) qui équilibre les ressources et les emplois :

PIB + Importations = Consommation finale + FBCF + Variation des stocks + Exportations.

2. Le tableau ressources-emplois est indispensable pour analyser la conjoncture économique

Tableau 1.5 – Le PIB et les opérations sur biens et services en 2019

	En milliards d'euros	Évolution des prix (%)	Évolution en volume (%)	Évolution en valeur (%)
Produit intérieur brut (PIB)	2 425,7	1,2	1,5	2,8
Importations	794,4	0,2	2,5	2,7
Total des ressources finales	3 220,1	1,0	1,8	2,7
Consommation effective des ménages	1 668,2	0,7	1,6	2,3
Consommation collective des APU ¹	195,3	0,6	1,7	2,2
Formation brute de capital fixe	573,1	1,7	4,2	6,0
Variation de stocks	12,8	-----	−0,4	-----
Exportations	770,7	1,0	1,9	2,9
Total des emplois finals	3 220,1	1,0	1,8	2,7

INSEE, comptes nationaux, 2020

¹ Consommation de services non marchands et non individualisables comme les services de la justice, de l'armée, de la police.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

En France en 2019, le total des emplois et des ressources est égal à 3 220,1 milliards d'euros. Un tiers des ressources provient des importations et 58 % des emplois sont affectés à la consommation des ménages et des APU contre 18 % à la formation brute de capital fixe. Les exportations pèsent pour 24 % dans les emplois.

Dans un contexte de très faible hausse des prix, la croissance du PIB décélère avec une hausse en volume de 1,5 % (1,8 % en 2018, 2,3 % en 2017), tirée par la croissance des exportations (1,9 %) et surtout de la FBCF (4,2 % contre 3,2 % en 2018) plus forte que celle de la consommation effective des ménages (1,6 % contre 0,9 % en 2018). Les importations augmentent plus vite (2,5 %) que les exportations ce qui creuse le déficit extérieur.

En termes de performances économiques, 2019 est une année médiocre.

C. Les revenus font l'objet d'une double répartition : primaire et secondaire

1. La répartition primaire résulte de la participation des agents à la production

Les revenus primaires sont des revenus versés aux ménages en contrepartie de leur contribution à la production.

Ces revenus sont constitués par la rémunération des salariés (salaires et cotisations sociales), les revenus mixtes (du capital et du travail) des entrepreneurs individuels, les excédents bruts d'exploitation des ménages (essentiellement excédents tirés de la location de logements ou du service que se rend à lui-même le propriétaire d'un logement qu'il occupe) et les revenus du patrimoine ou de la propriété (intérêts, dividendes, loyers).

En 2019, la rémunération des salariés représente 76 % du revenu primaire (61 % en 1960), les revenus mixtes 7 % (34 % en 1960) et les revenus du patrimoine 17 % (5 % en 1960). La hausse de la part de la rémunération des salariés s'explique par la salarisation de la population active et celle des revenus du patrimoine par l'attrait plus prononcé des Français pour les placements financiers à partir des années 1980-1990. La diminution du nombre des indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise) est responsable du recul des revenus mixtes.

Tableau 1.6 – Le revenu primaire des ménages en 2019 en France (milliards d'euros courants et évolution en %)

Rémunération des salariés	Revenu mixte	EBE ¹	Revenus nets de la propriété	Revenu primaire
1 264,3 (0,9 %)	124,4 (0,8 %)	187,7 (0%)	89,5 (3,9%)	1 665,9 (1,0%)

INSEE, Revenu et épargne des ménages, 2020

¹ EBE : excédent brut d'exploitation

2. Les revenus d'assurance et d'assistance modifient la répartition primaire

Tableau 1.7 - Du revenu primaire des ménages au revenu disponible brut en 2019 en France (milliards d'euros courants et évolution en %)

Revenu primaire	Impôts sur le revenu et le patrimoine	Cotisations sociales	Prestations sociales en espèces ¹	Transferts nets	Revenu disponible brut
+ 1 665,9 (1,0 %)	- 249,2 (0,3 %)	- 465,2 (- 2,8 %)	+ 520,3 (3,1 %)	+ 1,9 (- 2,6 %)	= 1 473,7 (3,1 %)

INSEE, Revenu et épargne des ménages, 2020

¹ En flux monétaires, par opposition aux prestations sociales en nature comme les services de l'enseignement public.

Les pouvoirs publics redistribuent les revenus des agents économiques pour lutter contre les inégalités des revenus primaires. Cette redistribution consiste pour l'État à prélever des impôts et des cotisations sociales sur les revenus et à leur verser des prestations sociales. Elle obéit à une double logique d'assurance et d'assistance.

La **logique d'assurance** vise à protéger la population contre les risques de la vie et à leur verser des ressources en cas de maladie, chômage, invalidité, etc. C'est la redistribution horizontale, financée par les cotisations sociales et la contribution sociale généralisée.

La **logique d'assistance** est d'aider les plus démunis ce qui contribue à réduire les inégalités de revenus. C'est la redistribution verticale, financée par les impôts.

Cette redistribution permet aux ménages de disposer d'un revenu disponible :

Revenu disponible brut des ménages = revenus primaires + prestations sociales en espèces - prélèvements obligatoires (impôts directs y compris la contribution sociale généralisée, CSG + cotisations sociales).

En 2019, le **revenu disponible des ménages** progresse de 3,1 % et son pouvoir d'achat de 2,1 %.

Cette croissance du pouvoir d'achat s'explique par une stagnation des impôts sur le revenu et le patrimoine après une forte progression en 2018 due au basculement d'une partie des cotisations sociales vers la CSG, par une hausse de 3,1 % des prestations sociales en espèces en raison de la revalorisation de la prime d'activité pour soutenir le pouvoir d'achat des actifs aux revenus modestes, ainsi que par une faible hausse des prix de la consommation finale, 1,1 %.

Les **prestations sociales** représentent, en 2019, 35 % du revenu disponible des ménages contre 15 % en 1950. Cette évolution s'explique par la création de nouvelles prestations sociales (RMI puis RSA, prime d'activité, allocations diverses), la hausse du chômage (hausse des allocations chômage) et le vieillissement de la population (hausse du nombre de retraités). Les revenus d'assurance comme les retraites (46 % des prestations) ou la santé (35 %) représentent l'essentiel des prestations sociales.

La redistribution réduit les inégalités de revenus. En 2019, d'après l'INSEE, le niveau de vie (revenu disponible du ménage/unités de consommation) moyen des 20 % de personnes les plus aisées est 8,8 fois supérieur au niveau de vie moyen des 20 % de personnes les plus pauvres. Après redistribution, le rapport est de 4.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

D. La capacité de financement du reste du monde finance le besoin de financement de la Nation et réciproquement

L'activité économique peut nécessiter des financements extérieurs si l'épargne n'est pas suffisante pour financer l'investissement (la formation brute de capital fixe).

En économie fermée, l'épargne est nécessairement égale à l'investissement. En effet, le PIB est égal au revenu national. On peut donc écrire, en négligeant la variation des stocks :

$\text{PIB} = \text{Revenu national} = \text{Consommation} + \text{Investissement}$ ou : **Épargne = Investissement.**

En économie ouverte, l'épargne n'est pas nécessairement égale à l'investissement.

Le pays peut dégager une capacité (un besoin) de financement si l'épargne est supérieure (inférieure) à l'investissement. Dans ce cas, la capacité (le besoin) de financement de la Nation est égale au besoin (à la capacité) de financement de l'extérieur.

Le solde extérieur (ou le solde des transactions courantes) du pays est égal à :

$\text{Exportations} - \text{Importations} + \text{solde des revenus nets reçus du reste du monde.}$

On peut écrire : $\text{Revenu national} = \text{Consommation} + \text{Investissement} + \text{solde extérieur} \Rightarrow$

Capacité (besoin) de financement de la Nation = Solde extérieur = Besoin (capacité) de financement du reste du monde.

Si le solde extérieur de la Nation est excédentaire, le reste du monde dégage un besoin de financement et réciproquement. Un pays qui dégage une capacité de financement (CdF) peut financer le reste du monde et les pays en cours de développement qui ont besoin d'investir et donc d'importer. **Un pays qui a un besoin de financement (Bdf) doit s'endetter vis-à-vis du reste du monde.** C'est le cas de la France en 2019 et depuis 2005. Le besoin de financement de la Nation est de 19,4 milliards d'euros et la CdF du reste du monde est de 19,4 milliards d'euros (cf. tableau 1.4). Le besoin de financement de la Nation s'explique essentiellement par le déficit des APU (Bdf de 73 milliards d'euros en 2019). La France doit donc s'endetter vis-à-vis de l'extérieur. Cette situation peut être considérée comme inquiétante et va s'aggraver avec les conséquences de la crise sanitaire mais les taux d'intérêt auxquels la France emprunte sont historiquement bas.

4 Le tableau entrées-sorties (TES)

A. Les produits circulent dans l'économie

1. Le tableau entrées-sorties : un tableau de synthèse de la CNF

La comptabilité nationale publie plusieurs tableaux de synthèse dont le tableau économique d'ensemble (TEE) et le tableau entrées-sorties (TES).

Le **TEE** regroupe les comptes des secteurs institutionnels, à partir desquels on calcule les opérations et les soldes au niveau de la Nation. Il est ainsi possible d'étudier en détail les comptes de chaque secteur institutionnel, les comptes de la Nation et l'enchaînement de tous les agrégats.

Le **TES** rassemble les comptes de biens et de services par produits et les comptes de production et d'exploitation par branches. Les branches d'activité regroupent les unités de production qui produisent le même bien ou le même service.

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

La lecture du TES permet de retrouver l'équilibre emplois-ressources pour chaque produit et de mesurer la valeur ajoutée ainsi que l'excédent brut d'exploitation des branches. On obtient une vision synthétique de l'économie nationale mettant en évidence l'interdépendance des branches et les relations entre l'économie nationale et le reste du monde.

2. Le TES met en évidence l'équilibre emplois-ressources sur les biens et services

Les ressources (production et importations) sont affectées à des **emplois, intermédiaires** – les consommations intermédiaires – ou **finals** – les dépenses de consommation finale des ménages, la formation brute de capital fixe (FBCF) ou l'investissement et les exportations. C'est l'usage qui est fait d'un bien qui détermine son affectation en emploi intermédiaire ou final. Ainsi, un paquet de farine acheté par un ménage est une consommation finale, un paquet de farine acheté par un boulanger est une consommation intermédiaire.

Si les ressources sont supérieures aux emplois, les stocks des entreprises augmentent. Elles diminuent dans le cas contraire. Cette variation des stocks équilibre les ressources et les emplois :

Ressources = Production + Importations = Emplois = Consommations intermédiaires + Consommation finale + FBCF + Exportations ± Variation de stocks.

Comme le PIB est égal à la production moins les consommations intermédiaires :

PIB + Importations = Consommation finale + FBCF + Exportations ± Variation de stocks.

B. Le TES chiffre la circulation des produits

Le TES représente le système productif. Il est composé de trois parties, chaque partie étant structurée en lignes et en colonnes (*cf.* tableau 1.8). En lignes, figurent les ressources et les emplois des produits, dans les colonnes de la partie centrale, les branches. Si une entreprise produit différents biens, son activité est classée dans plusieurs branches. Par définition, une branche réalise un produit : par exemple, le produit et la branche AZ pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Il existe des TES à 17 et à 38 branches.

Dans la partie B, on lit en ligne les emplois intermédiaires, produit par produit. Ainsi, le produit 1 est employé pour 20 en consommations intermédiaires par la branche 1. En colonne, on lit combien chaque branche a utilisé de consommations intermédiaires pour produire : la branche 2 a utilisé 20 de consommations intermédiaires du produit 2. Ce tableau fait donc apparaître les interdépendances entre les branches et les produits.

La lecture en ligne des parties B et C permet de connaître tous les **emplois intermédiaires et finals** des produits.

Dans le compte de production, en reportant la production pour chaque branche telle qu'elle apparaît dans les colonnes du tableau A (100 pour la branche 1) et en retirant à cette production les consommations intermédiaires utilisées (55), on obtient la valeur ajoutée par branche (45) et pour l'économie nationale (295), soit le PIB.

Le compte d'exploitation indique la répartition de la valeur ajoutée, par branche, entre les salariés, les APU et l'entreprise.

Le TES permet donc de retrouver l'équilibre ressources-emplois :

- par produit. Pour le produit 1, les ressources s'élèvent à 110 ainsi que les emplois dont emplois intermédiaires (50) et emplois finals (60) ;

Tableau 1.8 – Un exemple simplifié de TES à deux produits et branches

A- Ressources				B- Emplois intermédiaires				C- Emplois finals				
Produits	Production	Import.	Total	Branches		1	2	Total	Cons. finale	FBCF	Exp.	Total
				Produits								
1	100	10	110	1		20	30	50	25	30	5	60
2	300	20	320	2		35	20	55	200	50	15	265
Total	400	30	430	Total CI		55	50	105	225	80	20	325
La partie A (à gauche) indique les ressources en produits qu'elles résultent de la production nationale ou des importations (Imp.). Par exemple, les ressources en produit 1 sont égales à 110 : production (100) + importations (10). La dernière ligne du tableau indique le total : production (400) + importations (30) soit 430.				Comptes de production				La partie C indique les emplois finals : consommation finale (Cons.), FBCF, exportations (Exp.). Le produit 1 est employé pour 25 en consommation finale, 30 en FBCF et 5 en exportations soit 60 au total. La dernière ligne indique le total des emplois finals soit 325				
				VA	45	250	295					
				Prod.	100	300	400					
				Comptes d'exploitation								
				VA	45	250	295					
				Rému. des salariés	20	163	183					
				Impôts sur la prod.n.s (1)	1	7	8					
	EBE et re- venus mixtes	24	80	104								

¹ Nets de subventions

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

- au niveau national. Les ressources s'élèvent à 430 ainsi que les emplois dont emplois intermédiaires (105) et emplois finals (325).

Cette égalité a de très nombreuses utilisations en économie : elle est à la base des analyses sur la croissance, les déséquilibres, les effets des politiques économiques, etc.

C. Le TES permet d'effectuer des prévisions

À partir du tableau B des emplois intermédiaires, on peut calculer des **coefficients techniques** qui mettent en relation les consommations intermédiaires d'un produit nécessaires pour obtenir la production. Par exemple, la production de la branche 1 s'élève à 100 et les consommations intermédiaires nécessaires en produit 2 à 35. Le coefficient technique de la branche 1 en produit 2 est égal à 0,35 ($35/100$). Si la demande de la branche 1 augmente de 10 %, les consommations intermédiaires en produit 2 doivent augmenter de 10 % et passer à 38,5 ($38,5/100 = 0,385$). Les consommations intermédiaires en produit 1 doivent aussi augmenter. Mais, pour augmenter la production des produits 1 et 2, il faut augmenter les consommations intermédiaires en produits 1 et 2 utilisées par les deux branches et ainsi de suite.

Le TES permet d'anticiper les hausses de production (ou d'importation) nécessaires quand la demande d'un produit augmente.

Les coefficients techniques ne sont pas figés, ils varient en fonction du progrès technique, des rendements d'échelle, des changements dans la structure de la branche. Il faut donc les calculer correctement si on veut faire des prévisions fiables.

Le TES met en évidence l'interdépendance des agents économiques puisque la production d'un bien ou d'un service nécessite les productions d'autres biens et services. Une baisse de la production d'une branche a des répercussions négatives sur la production des autres produits et branches comme le montrent les conséquences de la fermeture des bars et restaurants pendant la crise sanitaire de 2020.

D. Intérêt et limites de la comptabilité nationale

La comptabilité nationale est un outil riche et pertinent pour analyser l'activité économique d'un pays. Elle donne des renseignements utiles, tant au niveau des secteurs institutionnels et des branches que de la Nation, sur l'origine des ressources, sur leur destination, sur le partage de la valeur ajoutée et la redistribution du revenu national ainsi que sur le financement. Elle décrit, analyse et, à partir du TES, effectue des prévisions.

Néanmoins, la comptabilité nationale présente des lacunes : le PIB ne reflète pas véritablement le bien-être de la population, la production domestique n'est pas évaluée, la mesure des flux aux prix du marché pour la production marchande et aux coûts de production pour la production non-marchande sous-estime cette dernière. Par ailleurs, il s'agit d'une présentation en équilibre, **ex post**, une fois toutes les opérations effectuées, ce qui ne permet pas de mettre en évidence les déséquilibres qui ont pu se produire.

Bibliographie

- Site de l'INSEE : www.insee.fr.
- Tableaux de l'économie française, TEF, Edition 2020, Collection Insee Références.
- INSEE Première n° 1802, mai 2020, Les comptes de la Nation en 2019.

L'essentiel

1. La comptabilité nationale française (CNF) est une représentation synthétique de l'économie de la Nation dans un cadre comptable rigoureux. Elle regroupe les agents économiques en secteurs institutionnels (SI) selon leur fonction : consommation pour les ménages, production marchande pour les sociétés non financières (SNF) et les sociétés financières (SF), production de services non marchands pour les administrations publiques (APU).
2. La consommation des ménages est mesurée par la consommation effective : dépenses de consommation et services non-marchands et individualisables.
3. Les SNF sont des entreprises qui combinent les facteurs de production, capital et travail, pour produire des biens et services marchands en vue de réaliser un profit.
4. Les APU doivent lutter contre les défaillances du marché, redistribuer le revenu national et réguler l'activité économique. Pour financer ces missions, elles prélèvent des impôts et des cotisations sociales et peuvent aussi agir par voie législative ou réglementaire.
5. Les opérations des SI sont classées dans des comptes : comptes de production et d'exploitation, comptes de revenu et d'utilisation du revenu, compte de capital. Les soldes de chaque compte se calculent par différence entre les ressources et les emplois du compte. Les plus importants sont la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, l'épargne et la capacité ou le besoin de financement.
6. La création de richesses est mesurée par un agrégat, le produit intérieur brut (PIB), somme des valeurs ajoutées de tous les agents économiques résidant sur le territoire national. Le PIB et les importations sont les ressources en biens et services, égales aux emplois – consommation, formation brute de capital fixe, variation de stocks et exportations.
7. Les revenus des ménages sont constitués des revenus primaires en contrepartie de leur participation à l'activité productive et des prestations sociales (revenus d'assurance et d'assistance), financées par les impôts et les cotisations sociales.
8. La différence entre l'épargne et la formation brute de capital fixe est la capacité (ou le besoin de financement) des secteurs et de la Nation. Un besoin de financement de la Nation est financé par la capacité de financement du reste du monde.
9. Le tableau entrées-sorties (TES) retrace la circulation des flux dans l'économie, au niveau des branches, y compris celle des consommations intermédiaires. Les coefficients techniques (consommation intermédiaire d'un bien utilisé par une branche/production de la branche) permettent d'effectuer des prévisions économiques.
10. La CNF est un outil pertinent pour analyser l'activité économique selon une logique de circuit : produire, répartir, dépenser. Elle rend compte de l'interdépendance des agents économiques mais ne permet pas de mettre en évidence les déséquilibres éventuels.

QCM

Retrouvez
les corrigés
page 763

Cochez la réponse exacte (une seule réponse possible).

1. L'égalité entre les emplois et les ressources en économie ouverte signifie :

- ☐ a. $\text{PIB} = \text{Consommation} + \text{Épargne}$.
- ☐ b. $\text{PIB} + \text{Importations} = \text{Consommation} + \text{FBCF} + \text{Exportations}$.
- ☐ c. $\text{PIB} + \text{Importations} = \text{Consommation} + \text{FBCF} + \text{Exportations} \pm \text{Variation des stocks}$.

2. Le solde d'un compte d'un SI est égal :

- ☐ a. à la différence entre les ressources et les emplois.
- ☐ b. à la différence entre les recettes et les dépenses.
- ☐ c. au rapport entre les emplois et les ressources.

3. Le PIB est égal :

- ☐ a. à la somme des productions des SI.
- ☐ b. à la somme des valeurs ajoutées des SI.
- ☐ c. aux importations moins les exportations.

4. Le revenu national brut disponible est égal au :

- ☐ a. $\text{revenu national} - \text{prélèvements obligatoires}$.
- ☐ b. $\text{revenu national} + \text{les cotisations sociales} + \text{prestations sociales}$.
- ☐ c. $\text{revenu national} - \text{impôts directs} - \text{cotisations sociales} + \text{prestations sociales}$.

5. La production non marchande :

- ☐ a. est vendue sur le marché.
- ☐ b. n'est pas vendue sur le marché.
- ☐ c. correspond à la production de services.

6. La valeur ajoutée est :

- ☐ a. le profit des entreprises.
- ☐ b. la somme des productions réalisées par les entreprises.
- ☐ c. la différence entre la production et les consommations intermédiaires.

7. Le taux de marge des sociétés financières est égal à :

- ☐ a. $\frac{\text{l'excédent brut d'exploitation}}{\text{valeur ajoutée}}$.
- ☐ b. $\frac{\text{l'épargne}}{\text{valeur ajoutée}}$.
- ☐ c. $\frac{\text{l'investissement}}{\text{valeur ajoutée}}$.

8. Quel est le tableau qui permet de calculer des coefficients techniques ?
- ☐ a. le tableau économique d'ensemble.
 - ☐ b. le tableau entrées-sorties.
 - ☐ c. le tableau sur le patrimoine de la Nation.
9. La Nation a un besoin de financement si :
- ☐ a. l'épargne est supérieure à l'investissement.
 - ☐ b. l'excédent brut d'exploitation est supérieur à l'investissement.
 - ☐ c. l'épargne est inférieure à l'investissement.

Sujets corrigés

Sujets d'oral

Retrouvez
les corrigés
page 753

1. Le partage de la valeur ajoutée en France (HEC 2018).
2. Le PIB est-il un bon indicateur de la richesse d'un pays ? (ESCP 2003)

Sujet d'écrit

Retrouvez
les corrigés
page 658

Utiliser la macro dans une dissertation

Rédigez un paragraphe utilisant la comptabilité nationale et pouvant être inséré dans la dissertation suivante : Les rôles respectifs de l'État et du marché dans la répartition et la redistribution des revenus depuis la fin du XIX^e siècle (HEC 2001).

Autres sujets possibles

Sujets d'oral

1. Le tableau entrées-sorties : présentation et intérêt
2. Besoin ou capacité de financement : les relations entre la Nation et le reste du monde.

Objectifs

- Comprendre la création monétaire.
- Analyser les différentes formes de financement de l'économie.
- Présenter l'évolution des systèmes financiers.
- Analyser les mécanismes des crises financières.

Notions

Monnaie scripturale, monnaie fiduciaire, besoin/capacité de financement, marché monétaire, marché financier, action, obligation, financement intermédié/désintermédié, bulles spéculatives, innovations financières, crise financière, régulation du système financier.

Le développement d'une économie moderne nécessite des ressources financières importantes. Les entreprises, les ménages et les administrations publiques ont des besoins financiers de nature différente qui sont liés à leurs activités économiques respectives. Le rôle du système financier est de mettre en relation ces différents agents économiques d'une manière efficace.

Il existe deux formes principales de financement de l'économie : le crédit bancaire, qui donne lieu à la création monétaire, et les marchés de capitaux où les agents à besoin de financement émettent des titres (actions, obligations) achetés par les agents à capacité de financement. Sous l'effet des innovations financières et des politiques publiques, les systèmes financiers évoluent dans le temps. On observe des différences d'un pays à l'autre, notamment en ce qui concerne le poids relatif de la finance bancaire et de la finance de marché. Les théories économiques monétaristes et keynésiennes proposent des interprétations très différentes des processus financiers. Les crises financières récentes ont illustré le caractère fondamentalement instable de la finance et la nécessité de réguler les systèmes financiers.

1 Définir le financement de l'économie

A. L'économie a besoin de capitaux

Le fonctionnement de l'économie nécessite des capitaux importants. Les entreprises doivent financer leurs investissements, les salaires et les consommations intermédiaires ; les ménages, leurs dépenses de consommation et de logement et les administrations publiques, leurs investissements, les salaires des fonctionnaires et les revenus de transfert. Au niveau macroéconomique, certains agents ont des dépenses supérieures à leurs revenus, ils dégagent des **besoins de financement**. D'autres agents ont des **capacités de financement** car les revenus sont supérieurs à leurs dépenses.

Si l'on recense l'ensemble des besoins de financement d'un côté, et des capacités de financement de l'autre côté, on constate que l'économie française n'est pas équilibrée et doit faire appel au financement du reste du monde. (cf. tableau n° 2.1 p. 28).

B. Les besoins de financement des uns financent les capacités de financement des autres

1. Les entreprises et les administrations publiques ont, la plupart du temps, des besoins de financement

Les administrations publiques se répartissent en trois groupes : l'État, les administrations publiques locales et les administrations en charge de la protection sociale. Dans la plupart des économies contemporaines, les administrations publiques se caractérisent par d'importants besoins de financement qui correspondent au déficit public (déficit de l'État, déficit budgétaire, déficit des collectivités locales et des administrations de Sécurité sociale). La hausse de certaines dépenses publiques (allocations chômage) et une réduction des recettes publiques (baisse des recettes fiscales et sociales liées au ralentissement de l'activité), comme ce fut le cas à la suite de la crise financière de 2008-2009 et de la pandémie de la Covid-19 de 2020, a aggravé les déficits publics, et donc les besoins de financement public. Il n'est d'ailleurs pas anormal que les administrations publiques aient des besoins de financement car l'État et les collectivités locales financent de coûteux investissements pour la collectivité (transports, hôpitaux, écoles, etc.).

Les entreprises financent une partie importante de leurs investissements sur leurs ressources internes : c'est l'autofinancement. Mais elles satisfont également leurs besoins de financement en faisant appel aux banques et aux marchés financiers pour obtenir des ressources financières externes. La théorie économique néoclassique explique la décision d'investir des entrepreneurs par le profit, c'est-à-dire le rendement escompté de la dépense d'investissement, qui prend en compte le coût de l'endettement. Mais les keynésiens considèrent que la demande anticipée par l'entreprise pour sa production future est le principal déterminant de l'investissement : c'est l'effet d'accélérateur.

2. Les ménages dégagent, en général, des capacités de financement

Pris globalement, les ménages ont traditionnellement une épargne supérieure à leurs besoins d'investissement ; ils dégagent des capacités de financement qui servent au financement des entreprises et des administrations publiques.

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

Selon les économistes classiques, le taux d'épargne des ménages, c'est-à-dire la part du revenu destinée à l'épargne qui est de l'ordre de 15 % en France, est déterminée par le niveau du taux d'intérêt : une forte rémunération de l'épargne incite les ménages à réduire leur consommation pour accroître leur épargne. J.M. Keynes a renouvelé cette analyse dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936) en affirmant que le niveau de l'épargne et la consommation des ménages dépend de leur revenu courant. Cette analyse est contestée par les économistes monétaristes. Ainsi, M. Friedman postule que le niveau de l'épargne et de la consommation est expliqué, non par le revenu courant, mais par le revenu permanent des ménages, c'est-à-dire le niveau de revenu futur anticipé en longue période. Récemment, les économistes ont mis en avant le rôle de l'inflation et de la fiscalité pour expliquer l'épargne. L'inflation peut avoir des effets opposés sur l'épargne. D'un côté, l'inflation peut entraîner une hausse des dépenses de consommation, au détriment de l'épargne ; d'un autre côté, l'inflation anticipée peut amener les ménages à reconstituer leur épargne pour préserver leur capacité à faire des dépenses dans l'avenir. De même, l'incertitude sur les revenus futurs (risque de chômage, financement des retraites) contribue à accroître l'épargne de précaution, comme cela a été le cas à la suite de la crise sanitaire de 2020.

3. En économie ouverte, le besoin de financement d'une économie est financé par l'extérieur

Dans le contexte de la mondialisation, la plupart des pays sont ouverts à l'extérieur. L'agent économique « Reste du monde » peut ainsi contribuer au financement des économies nationales. Certains pays connaissent un besoin de financement vis-à-vis de l'étranger. D'autres pays ont une balance des paiements excédentaire et dégagent alors une capacité de financement extérieure. À l'échelle de l'économie mondiale, les capacités et besoins de paiement de tous les pays doivent s'équilibrer.

Tableau 2.1 - Capacités et besoins de financement des agents économiques en France en 2019 (en milliards d'euros)

Agents à besoin de financement	
Sociétés non financières	- 7,5
Sociétés financières	- 6,1
Administrations publiques	- 73,2
Sociétés financières	
Agents à capacité de financement	
Ménages	+ 67,4
Besoin de financement de l'économie française	
	- 19,4
Capacité de financement du reste du monde	
	+ 19,4

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2014.

2 Les acteurs et les instruments du financement de l'économie

A. Les systèmes financiers contribuent au financement de l'économie

La fonction d'un système financier est de mettre en relation les agents à capacité de financement avec les agents à besoin de financement, c'est-à-dire de canaliser les ressources financières disponibles vers les acteurs déficitaires. En d'autres termes, le rôle d'un système financier est d'assurer dans les meilleures conditions l'ajustement entre l'épargne et l'investissement, et de créer ainsi les conditions du développement économique et social. En fin de compte, un système financier peut être défini comme l'ensemble des acteurs, des institutions et des instruments qui contribuent au financement de l'économie.

On distingue traditionnellement deux modes principaux de financement qui font appel à des acteurs et des instruments différents : d'une part, le financement par les banques, fondé principalement sur le crédit et la création monétaire, et d'autre part, le financement par les marchés financiers, fondé sur les échanges de titres (actions et obligations). Certains économistes opposent, d'un côté le financement direct par les marchés financiers supposés mettre en relation directe les agents à besoin et à capacité de financement, et de l'autre la finance indirecte ou intermédiée réalisée par les banques qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les agents à besoin et à capacité de financement. Cette dernière distinction est contestable dans la mesure où, comme on le montre plus loin, les marchés ont besoin d'intermédiaires pour fonctionner, et notamment des banques.

B. Les banques offrent des crédits et créent de la monnaie

Les banques, aussi appelées établissements de crédit, ont deux fonctions majeures dans l'économie : d'une part, elles financent les agents économiques en leur offrant des crédits ; d'autre part, elles créent la monnaie et font circuler les moyens de paiement.

Ces deux fonctions sont simultanées et indissociables, comme l'indique le célèbre adage selon lequel « les crédits font les dépôts ». Les dépôts constituent la monnaie scripturale qui est la principale forme de monnaie. L'expression « scripturale » provient de ce que la création monétaire a lieu à la suite d'une double écriture au bilan de la banque. La monnaie scripturale correspond aux dépôts à vue gérés par les banques qui font circuler ces derniers à l'aide d'instruments de paiement de plus en plus sophistiqués, allant des chèques, virements au paiement par cartes bancaires et par téléphones mobiles. La monnaie fiduciaire (*fiducia* signifie confiance en latin), qui correspond aux billets de banque, est émise par la Banque centrale. En France, la monnaie fiduciaire représente moins de 10 % de la monnaie scripturale.

1. La monnaie est créée à l'occasion d'opérations de crédit

Supposons qu'une banque accorde un crédit de 100 euros à une entreprise. Le mécanisme de la création monétaire se réalise par un accroissement simultané de l'actif et du passif de la banque et de l'entreprise :

Banque			
Actif		Passif	
Crédit	+ 100	Dépôt à vue	+ 100

Entreprise			
Actif		Passif	
Avoir à la banque	+ 100	Dette	+ 100

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

Le bilan de la banque montre que, en accordant le crédit, la banque crée 100 euros que l'entreprise emprunteuse reçoit sur son compte de dépôt à vue. Le crédit de la banque a bien créé un dépôt équivalent, ce qui correspond à de la monnaie scripturale. Le bilan de l'entreprise montre que, à la suite de son emprunt, l'entreprise bénéficie d'un avoir à la banque de 100 euros avec lequel elle pourra payer ses dépenses ; désormais l'entreprise a une dette de 100 euros envers la banque qu'elle devra rembourser.

Le remboursement du crédit par l'entreprise se traduira par une destruction de monnaie, par une diminution simultanée de l'actif et du passif de la banque. La masse monétaire – constituée essentiellement par de la monnaie scripturale – s'accroît lorsque les nouveaux crédits distribués dans l'ensemble de l'économie sont supérieurs aux remboursements.

2. On distingue trois sources de création monétaire

Les banques ne prêtent pas uniquement aux entreprises. Elles financent également les ménages, les administrations publiques, et les agents extérieurs (le reste du monde). Les banques font des crédits à la consommation et au logement aux ménages ; elles font des prêts aux entreprises pour financer leurs investissements en biens d'équipement. De même, les banques prêtent à l'État et aux collectivités locales pour financer les investissements publics (écoles, routes, hôpitaux, etc.). Enfin, les banques françaises prêtent, par exemple, à une compagnie de chemin de fer étrangère afin que celle-ci puisse acheter des TGV, ce qui aura un effet positif sur les exportations françaises. Ces financements, qui donnent lieu à de la création monétaire, selon le même mécanisme que celui décrit plus haut, sont effectués principalement par des crédits bancaires. Mais ils peuvent aussi prendre la forme d'achats par les banques de titres émis par les administrations publiques et par les entreprises. Par exemple, lorsqu'une banque achète des actions émises par une entreprise, ou des obligations émises par l'État (bons du Trésor), elle crée de la monnaie scripturale en créditant les comptes de dépôt de l'entreprise et des agents du Trésor.

Il y a ainsi trois sources principales de création monétaire dans une économie. Celles-ci correspondent aux opérations de financement du système bancaire avec (1) l'extérieur, (2) les administrations publiques et (3) l'économie, c'est-à-dire les entreprises et les ménages. Ces trois sources de la création monétaire au niveau macroéconomique constituent les contreparties de la masse monétaire. Le tableau n° 2.2 donne l'évaluation de la masse monétaire M3 et de ses contreparties pour les dix-sept pays de la zone euro en octobre 2020.

Tableau 2.2 – M3 et ses contreparties.
Bilan consolidé des IFM⁽¹⁾ de la zone euro
(Encours en milliards d'euros, octobre 2020)

Actif		Passif	
Créances nettes sur l'extérieur	1 564	M3	14 250
Créances sur les administrations publiques	5 798	Ressources financières	7 039
Créances sur l'économie	14 218	Capital, réserves et divers	291
Total	21 580	Total	21 580

1. Institutions financières monétaires, appellation donnée aux banques.

Source : Banque centrale européenne.